CE QU'IL FAUT RETENIR...

> SCOLéO livre **à domicile** avant la rentrée **les fournitures scolaires** de votre enfant en **colis individuel** à des tarifs comparables à ceux des grandes surfaces.

> **Un service facile à mettre en place** : SCOLéO vous libère de tout l'aspect administratif, logistique et financier.

> Un dispositif **Utile, Economique et Militant** :

- **Utile** tant pour les parents, les enseignants que pour les établissements ;
- **Economique** par ses tarifs et la livraison gratuite par 3 colis ;
- **Militant** par ses engagements à faire progresser des sujets tels le poids des cartables, la sélection des produits...

> Le paiement des fournitures se fait par les parents directement à SCOLéO **sans engager la responsabilité financière** de l'Association de Parents d'Élèves ou de l'établissement.

> **La livraison gratuite** par lot de 3 colis livrés au même endroit, **parents d'élèves, groupez-vous !**

> **Principe de neutralité** : SCOLéO ne dépend d'aucune organisation ou institution politique, syndicale ou professionnelle.

> Les parents d'élèves n'ont aucune obligation d'adopter le service proposé, ils gardent leur **liberté de choix**.





Tél : 04 72 17 02 64
Fax : 04 72 17 04 23
contact@scoleo.fr
www.scoleo.fr

100, rue des Fougères - 69009 Lyon

Une **question ?**
Une **info ?**
Contactez-nous !

VOTRE PARENT SCOLéO

Nom : ....

Tél : ....

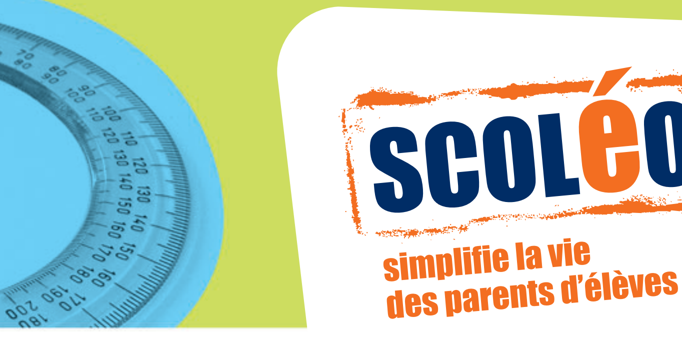
E-mail : ....

Document non contractuel / SCOLéO SAS - RCS Lyon 495 297 160 / Design & maquette : SAGADESIGN / Novembre 2007



Association de Parents d'Élèves, parents d'élèves, enseignants, directeurs d'établissements...

Pour bénéficier du service SCOLéO à la rentrée 2008, c'est maintenant qu'il faut s'y prendre!



SCOLéO
simplifie la vie
des parents d'élèves

LE PROBLÈME

Tous les ans, l'exercice imposé des fournitures scolaires rend plus compliquée la rentrée :

cohue en hypermarché, pression des marques, dépenses sans cesse en hausse.

Le sujet fait chaque année "la une" des médias, pourtant, **en 10 ans rien n'a changé.**

Enseignants, associations de familles et de parents d'élèves, directions d'établissements s'interrogent sur le moyen de faire changer les choses.

NOTRE SOLUTION

Déterminés à faire changer la donne, des parents d'élèves issus du public et du privé lancent la société SCOLéO et s'entourent d'un comité de parents d'élèves et d'enseignants.

SCOLéO apporte une solution concrète qui libère les parents de la galère des fournitures scolaires :

SCOLéO livre à domicile pour chaque enfant sa liste complète de fournitures scolaires avant la rentrée à des tarifs comparables à ceux des grandes surfaces

PARENTS D'ÉLÈVES, GROUPEZ-VOUS !
LIVRAISON GRATUITE PAR LOT DE 3 COLIS LIVRÉS AU MÊME ENDROIT



NOS PRIORITÉS

SCOLéO est **un service engagé** dans une **démarche utile, économique et militante** avec **7 axes prioritaires**. Pour chacun d'entre eux, nous vous rendrons des comptes sur l'état d'avancement de notre action sur www.scoleo.fr

1 MAÎTRISER LA CHARGE FINANCIÈRE DE LA RENTRÉE

> **SCOLéO s'engage sur des tarifs** de listes comparables à ceux des grandes surfaces.

> **La livraison est gratuite** par lot de 3 colis livrés au même endroit.

> Parallèlement à ces dispositions, SCOLéO a saisi la commission des finances de l'Assemblée Nationale et le Ministère du budget sur deux propositions concrètes : réduction de la TVA à 5,5 % sur les fournitures scolaires et le crédit d'impôt sur les fournitures de rentrée.

2 DISPOSER DES LISTES EN JUIN

> **Les listes de fournitures ne sont trop souvent disponibles qu'au dernier moment.** SCOLéO propose des outils simples à destination des enseignants et des établissements pour faciliter la constitution des listes et permettre leur diffusion dès le mois de juin :

- « **La liste Référence** » de l'année en cours,
- « **Le Guide des listes** » qui permet de simplifier le travail des enseignants et des établissements tout en respectant leur prescription.

3 AIDER FINANCIÈREMENT L'ACTION DES ASSOCIATIONS

> **SCOLéO restitue à l'Association de Parents d'Élèves 4 %** du montant collecté au sein de l'établissement **sous forme d'un crédit « fournitures scolaires » :** aide aux familles en difficulté, fonctionnement de l'association, équipement particulier ou aide à d'autres associations caritatives sélectionnées par SCOLéO.

4 SÉLECTIONNER DES PRODUITS DE QUALITÉ

> **Une gomme qui gomme, une colle qui colle...** Le comité SCOLéO sélectionne rigoureusement des produits qui répondent à **4 critères** :

Qualité d'usage > Fonction pédagogique > Disponibilité sur le marché > Qualité/prix.

> **Le Guide des listes :** pour simplifier la constitution des listes pour les enseignants et établissements, SCOLéO leur met à disposition le guide des produits sélectionnés par le Comité SCOLéO parmi les marques papetières de référence.

5 LIMITER LE POUVOIR DES MARQUES À L'ÉCOLE

> Certaines ont fait de l'école leur terrain de conquête mettant en difficulté les enfants et les parents face à des arbitrages incessants.

> **En concertation avec les parents d'élèves et les enseignants, SCOLéO exclut de sa sélection les produits de marques « fantaisie/sport » ou « de licence ».**

6 ALLÉGER LE POIDS DES CARTABLES

> **Les cartables s'alourdissent** par l'augmentation du nombre de fournitures et de livres. Les conséquences sur le dos des enfants et des jeunes en pleine croissance sont un vrai problème.

> **SCOLéO intègre cette composante dans son service** et informe parents et enseignants du poids de la liste et propose des alternatives pour le réduire.

> Une rubrique « alléger les cartables » a été créée pour partager entre établissements et parents les expériences réussies à la fois lors des **conférences-ateliers** et sur www.scoleo.fr.

7 ACTIVER LE PARTAGE DES EXPÉRIENCES

> **SCOLéO anime sur tout le territoire des « conférences-atelier »** pour partager et faire progresser les engagements prioritaires de SCOLéO.

> Elles ont aussi pour vocation de donner la parole aux associations de parents d'élèves et aux établissements pour témoigner de leurs initiatives réussies...

> Pour organiser une **conférences-atelier** : contact@scoleo.fr

MODE D'EMPLOI
DE L'OPÉRATION SCOLéO DANS MON ÉTABLISSEMENT

Un service facile à mettre en place : SCOLéO vous libère de tout l'aspect administratif, logistique et financier de l'opération fournitures et vous donne la main pour l'animation au sein de l'établissement.

Dès maintenant :

Étape 1 INSCRIRE MON ÉTABLISSEMENT

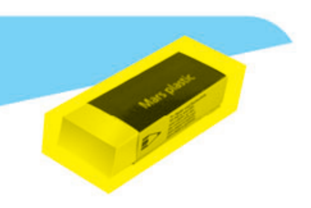
Contactez-nous au 04 72 17 02 64 ou sur **www.scoleo.fr** pour inscrire votre établissement via votre Association de Parents d'Élèves. Nous vous mettrons en contact avec votre « Parent-SCOLéO ». Scoléo se charge ensuite de tout l'aspect administratif et logistique et s'en remet à vous pour l'animation au sein de votre établissement.

Étape 2 INFORMER LES PARENTS

SCOLéO fournit le kit d'informations pour informer les parents de la mise en place de ce dispositif.

Étape 3 REMETTRE À SCOLéO LES LISTES PAR CLASSE

Remettre à SCOLéO la liste des fournitures scolaires de l'année en cours par classe. SCOLéO les enregistre, les chiffre et les pèse sur son système informatique. SCOLéO met à disposition des enseignants et des établissements « le Guide de listes » pour leur simplifier la tâche.



Étape 4 LES PARENTS COMMANDENT, SCOLéO LIVRE

Formulaire de commande : L'établissement remet le formulaire de commande en même temps que les listes.

Les parents commandent soit :

→ **directement à SCOLéO par courrier**
→ **sur www.scoleo.fr.**

Les parents choisissent leur date de livraison.
Les parents restent libres de passer ou non par SCOLéO.



Livraison gratuite : Une information incitant les parents à se regrouper sera faite pour leur permettre de disposer d'une livraison gratuite par lot de 3 colis livrés au même endroit. Pour information, la participation aux frais de livraison est de 7 € par colis individuel et de 10 € pour 2 colis .

Les parents sont livrés par Colissimo : SCOLéO prépare les colis et les adresse par Colissimo avant la rentrée.

Scoléo remet 4 % à l'Association de Parents d'Elèves : SCOLéO informe chaque établissement du nombre de commandes et crédite les associations de parents d'élève des 4 % sous forme de crédit de fournitures.



www.scoleo.fr EN 1 CLIC !